LE VILLAGEOIS

Bulletin municipal de KUNTZIG N°14

JUIN 2019

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- **Mot du maire 3**
- **Budget 4**
- **PLU 6**
- **Travaux 7**
- **Convention AMITER .Aire de jeux 8**
- **Nouveaux électeurs / Commémoration du 8 Mai. Fleurissement 9**
- **Marché aux fleurs 10**
- **CCAS / PSC1 / Théâtre 11**

VIE ASSOCIATIVE

- **CMJ / KTZ 12**
- **AHBC / FORUM 13**
- **SEP à Simple / PEP 57 ..... 15**

RETOUR EN IMAGES

- **St. Nicolas / Nettoyage de printemps 16**
- **Fête des voisins / A l'honneur 17**

ENVIRONNEMENT

- **Les chenilles processionnaires 18**

ETAT CIVIL 19

Directeur de la publication : M. le Maire de Kuntzig, Patrick BECKER
Conception : Commission communication - Mairie de Kuntzig
Impression : Repro 2000 - 57970 Yutz

Chers kuntzigeoises, kuntzigeois, chers amis,

Le 27 avril dernier, nous avons inauguré l'aire de jeux située près de la gare finalisant un de nos engagements. Cet équipement qualitatif fait, depuis, le bonheur de nos chers enfants et de leurs parents, vue la fréquentation impressionnante par beau temps… on regrette presque de ne pas l'avoir encore plus agrandie! Malheureusement, nous déplorons déjà deux accidents, et je tenais à rappeler à chacun que ces jeux sont à utiliser sous la surveillance accrue des parents.

Autre rappel, le parking à utiliser pour accéder à l'aire de jeux est situé directement au-dessus, côté rue des ponts, et non pas en face devant l'ancien café LARCHEZ, qui est un espace privé. La quiétude des riverains en dépend et je vous remercie de respecter cette consigne.

Certains d'entre vous m'ont interpellé concernant les conséquences sur la santé de la présence en nombre des chenilles urticantes dans les forêts entourant notre commune et les actions que nous menons contre cette situation. Dans cette optique, j'ai interpellé M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Thionville et notre Sénateur afin qu'ils m'apportent des réponses à cette situation. Pour l'instant aucune mesure particulière n'a été prise par l'Etat et L'ARS (l'agence Régionale de Santé). Je me suis rapproché du Maire de Guénange afin d'échanger, la commune ayant traité à titre expérimental les lisières de forêts proches des habitations. Le produit utilisé est en cours d'homologation, et son épandage coûte à la collectivité 120 000 €.
Pour qu'un traitement soit efficace il faudrait l'engager au niveau départemental ou régional, la situation étant alarmante sur toute la région, Luxembourg et Allemagne compris. Sinon, un hiver prochain rude, permettrait d'éradiquer cette situation. En attendant, les recommandations d'usage sont de ne pas aller en forêt bras nus, et pour les personnes sensibles ne pas y aller du tout…

Suite à des plaintes de riverains de la rue de la Bibiche concernant des troubles de l'ordre public, violences ainsi que des dégradations sur les installations communales, j'ai pris un arrêté d'interdiction d'accès au parking et au stade de 22h00 à 7h00 du matin. Toute personne se trouvant sur les lieux dans ces créneaux horaires sera verbalisée.

Les travaux du centre socio culturel (ex salle des fêtes) touchent à leur fin. J'ai le plaisir de vous inviter toutes et tous à l'inauguration qui aura lieu le mardi 17 septembre 2019 à 18h. J'espère vous retrouver très nombreux à cette occasion afin de fêter ensemble, l'ouverture de cet équipement communal de référence.

Au plaisir de vous retrouver, en vous souhaitant de bonnes vacances !

Le Maire

Patrick BECKER

BUDGET PRIMITIF 2019

Le projet de budget primitif 2019 que nous vous proposons a été élaboré par la commission des finances et comme les années précédentes il a été élaboré avec une volonté affirmée de maîtriser rigoureusement les dépenses de fonctionnement pour autofinancer nos investissements.

Le budget 2019 proposé s'équilibre SANS AUGMENTATION des taux de la fiscalité locale.

Le quinquennat actuel marquera la fin de la taxe d'habitation. Avant les échéances municipales de 2020, 80% des foyers seront dégrevés à 100%. Mais les conséquences sur les communes, mais aussi les modalités de compensation promises par le gouvernement, restent encore à définir. L'État a promis de compenser « *à l'euro près* » la suppression de la taxe d'habitation, et garantit de combler le manque à gagner pour les trois prochaines années mais après… ?

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			***RECETTES***	
Chapitre 011 Charges à caractère général	309 560 €		Chapitre 073 Impots et taxes	726 634 €
Chapitre 012 Charges de personnel	309 300 €		Chapitre 074 Dotations	181 586 €
Chapitre 014 Atténuation de produits	0 €		Chapitre 075 Autres produits	7 000 €
Chapitre 065 Autres charges de gestion courante	79 400 €		Chapitre 013 Atténuation de charges	1 500 €
Chapitre 066 Charges financières	28 910 €		Chapitre 070 Vente de produits	4 400 €
Chapitre 067 Charges exceptionnelles	600 €		Chapitre 077 Produits exceptionnels	101 €
Chapitre 022 Dépenses imprévues	2 500 €			
			Sous total	921 221 €
Sous total	**730 270 €**		Chapitre 002 Résultat reporté	149 211 €
Chapitre 23 Autofinancement	**340 162 €**			
Total	**1 070 432 €**	=	**Total**	**1 070 432 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			***RECETTES***	
Chapitre 016 Capital des emprunts	125 800 €		Chapitre 021 Autofinancement brut	340 162 €
Chapitre 001 Résultat reporté	334 847 €		Chapitre 010 Dotations, fonds divers	25 000 €
Chapitre 020 Licence JVS	7 500 €		Chapitre 013 Subventions d'investissement	611 006 €
OP 2015-05 Révision POS en PLU	12 000 €		Chapitre 016 Emprunts	733 723 €
OP 2016-01 Salle Polyvalente	225 000 €		Chapitre 1068 Affectation résultat	334 847 €
OP Achat forets	10 001 €			
OP 2018-00 Achat matériel	21 000 €			
OP 2018-01 Reliure & numérisation	3 000 €			
OP 2018-02 Aire de jeux gare et but foot	20 590 €			
OP Fenetres PEP57	10 000 €			
OP 2018-04 Enfouissement réseaux cité	1 260 000 €			
OP 2018-05 Achat matériel informatique	15 000 €			
Total	**2 044 738 €**			
Capitalisation	**0 €**			
Total	**2 044 738 €**	=	**Total**	**2 044 738 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif est le compte de gestion du MAIRE qui présente les résultats de l'exécution du budget.

Il rapproche les prévisions inscrites au budget de chaque chapitre des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

Il est rappelé que Le Maire ne participe pas au vote.

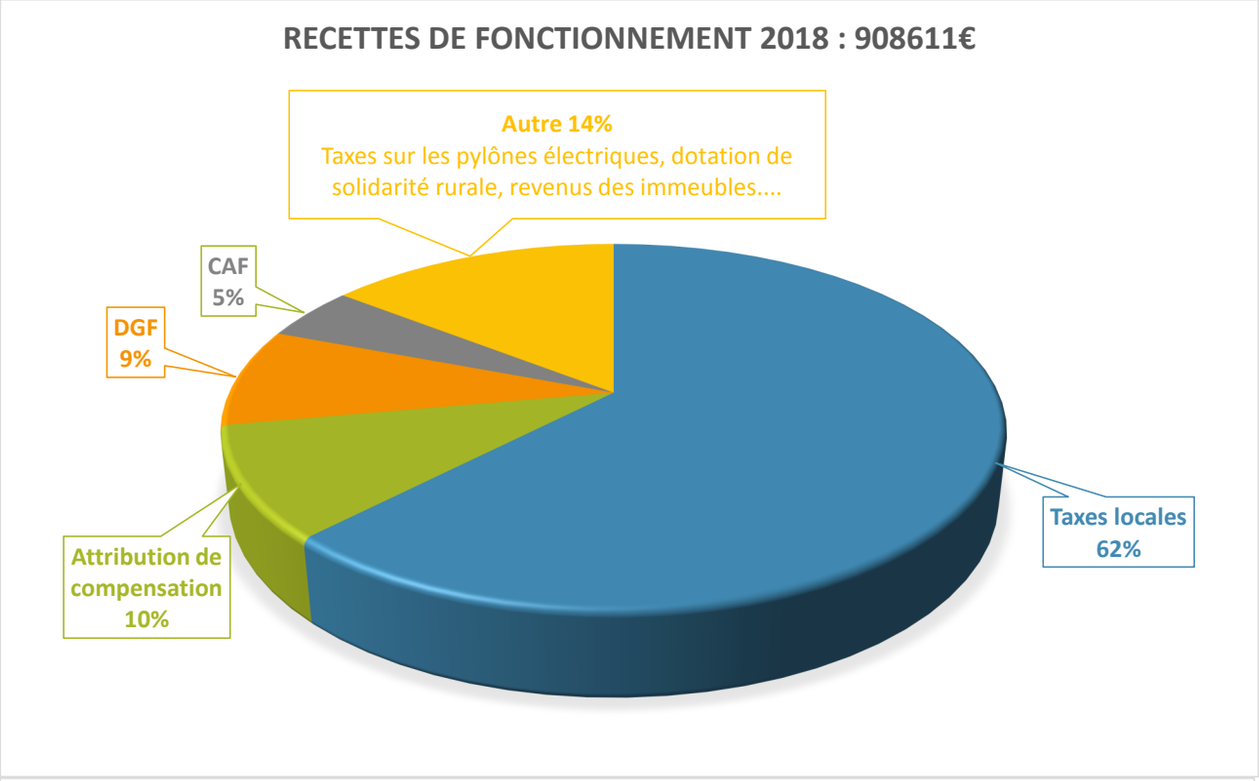

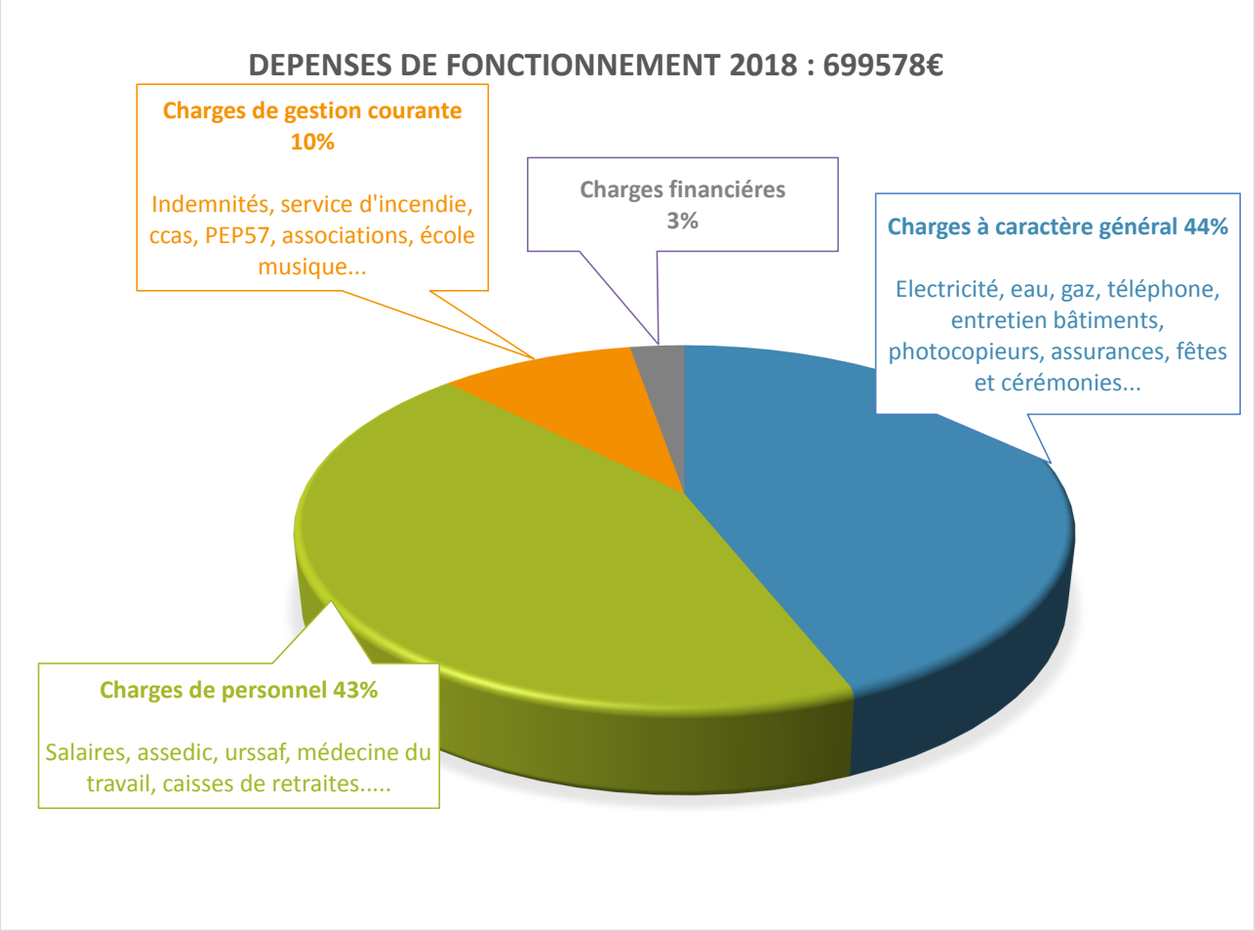

PLU.

Après 4 ans de travaux, menés par la municipalité, en particulier la commission travaux urbanisme, notre Plan Local de l'Urbanisme a été voté par le Conseil Municipal le 24 avril 2019. Il devient donc le document officiel en vigueur sur notre territoire qu'il faudra respecter pour tout dossier de construction et d'aménagement. Je vous invite à en prendre connaissance avant de prévoir vos travaux.

Le PLU prévoit le développement de l'urbanisme sur la commune pour les 15 prochaines années et deux nouvelles zones d'aménagement et d'équipement de service à la personne à moyen terme et à plus long terme une zone multimodale de transport (Bus à haut niveau de services ,BHNS, / ferroviaire / P+R, piste cyclable) qui pourrait drainer les voyageurs de l'Est Thionvillois vers la gare de THIONVILLE.

Pour en savoir plus, voici le lien de téléchargement du PLU:

www.geoagglo_thionville.fr/mapguide/DOC/urbanisme/reglement/57372

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Les travaux d'extension, de restructuration du Centre Socio Culturel et de la chaufferie Centrale touchent à leur fin. Après les travaux de couverture, qui nous ont posé beaucoup de soucis et de retard, les entreprises s'affairent à terminer les travaux dans les délais. Les travaux de gros œuvre, de menuiserie, d'électricité, de plâtrerie, de faux plafonds, de chauffage ventilation, de carrelage, de sanitaire et d'isolation extérieure sont gérés avec attention par notre architecte M. Bolzinger qui assure une présence quotidienne sur le chantier afin que les techniques soient correctement mises en œuvre et que les délais soient respectés.

Quelques situations nous ont amené à modifier nos plans afin d'assurer le meilleur parti de cet aménagement et d'optimiser son utilisation. Le bâtiment sera complètement sonorisé par l'entreprise A3 sono d'AUGNY, ce qui permettra une parfaite utilisation. L'achat du mobilier a été finalisé en concertation avec les associations du village conviées autour des produits proposés par différents fournisseurs. Une attention particulière a été apportée au poids et à la facilité de manutention des tables et chaises, tout en conservant une garantie de solidité.

Dernière surprise, une aide de la Région Grand Est de 59 000 € portée par Mme Catherine BAILLOT conseillère régionale qui a soutenu notre projet pour qu'il soit aidé financièrement, ce qui est bienvenue dans le plan de financement de ce magnifique projet.

Réservez votre soirée du **17 septembre 2019 à 18h** pour l'inauguration de cet équipement qui comptera sur le territoire Thionvillois. Tous les Kuntzigeoises et Kuntzigeois sont conviés à cet événement festif pour découvrir le résultat de plus d'une année de travaux !

Venez nombreux !

SIGNATURE CONVENTION AMITER.

C'est en Mairie, en présence de M. ZENNER représentant le CD57 qu'a été signée la convention AMITER, un soutien financier de 12 000 € pour l'aire de jeux a été accordé.

INAUGURATION AIRE DE JEUX.

La fin des travaux de l'aire de jeux de la gare était attendue par tous, c'est par un temps pluvieux et frais que l'inauguration a eu lieu. Il y avait foule pour l'occasion, beaucoup d'enfants avec leurs parents et de nombreux élus du territoire dont Mme Catherine BAILLOT, Conseillère régionale, M. Pierre ZENNER, Conseiller départemental du canton représentant de Patrick WEITEN, absent, excusé et le Sénateur Jean Marie MIZZON.
Agrandie, modernisée, colorée et accessible aux personnes à mobilité réduite, « cette aire de jeux réalisée par l'entreprise EPSL de LINGOLSHEIM est de qualité »,a précisé le Maire dans son allocution. Ces travaux d'un coût de 72 295€ ont été subventionnés par le Département de la Moselle pour 12 000€ et la Région Grand Est pour 15 826€. Depuis l'aire de jeux ne désemplit pas et fait le bonheur des petits et des plus grands.

ATTENTION A VOS ENFANTS: Pour votre sécurité et la sécurité de vos enfants, il ne faut pas stationner devant l'aire de jeux, ni en face . Utilisez le parking situé à l'arrière, c'est plus Prudent!

NOUVEAUX ÉLECTEURS

Cette année, ce sont 18 jeunes majeurs Kuntzigeois à qui le Maire a remis leur première carte d'électeur accompagnée du livret du citoyen.

La cérémonie a eu lieu en mairie et c'est avec beaucoup d'émotion que ces jeunes ont pris conscience de l'importance citoyenne de ce moment.

Le Maire a rappelé l'importance du vote pour qu'ils prennent leur destinée en mains et soient acteurs de l'avenir.

Un verre de l'amitié a clos cette cérémonie dans la bonne humeur.

BARTHELEMY David, BERNHARD Hugo, CHEVALIER Marine, DE LAZZER Aurore, FRITZ Hugo, GARCIA Jean-Michel, GSELL Paul, HOMBOURGER Bruno, HOSY Thomas, HOTZ Emmanuelle, ISOARD Emma, MITROVIC Emma, NAWROCKI Thibault, SAUVAGE Axelle, VION Maeva, SCHMIT Aude, SCHMIT Eléonore, NEIENS Lauryn.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

FLEURISSEMENT

Dans la continuité de l'obtention de la deuxième fleur, les services techniques avec l'appui de l'adjoint Patrick VECRIN chargé du fleurissement, ont modifié les massifs floraux selon les conseils du jury. Les massifs de l'aire de jeux ont été redessinés avec des courbes et le calepinage revu.

Notre commune a de nouveau pris ses couleurs d'été pour le plaisir de tous.

MARCHÉ AUX FLEURS

C'est sous des conditions météorologiques favorables aux plantes mais à ne pas mettre un jardinier dehors, et dans des locaux peu habitués à ce genre d'événements, que s'est déroulé notre traditionnel marché aux fleurs.

La qualité et la diversité des fleurs et plants de légumes provenant des établissements GOBY de HOLLING, étaient comme chaque année au rendez-vous.

Le côté solidaire pour cette édition 2019 était très bien représenté par l'association «Les Dames de Cœur», qui vient en aide aux femmes atteintes de cancer dans leur lutte pour la guérison et contre la récidive de cette maladie.

Le montant du bénéfice, ainsi que les photos de la remise du chèque à cette association paraîtront dans le prochain villageois.

D'avance nous vous remercions pour votre fidélité et votre participation. Un grand merci aussi à tous les bénévoles pour leur aide malgré le mauvais temps.

NOUVEAUX ATELIERS CARSAT A PARTIR DE SEPTEMBRE.

INSCRIVEZ-VOUS!

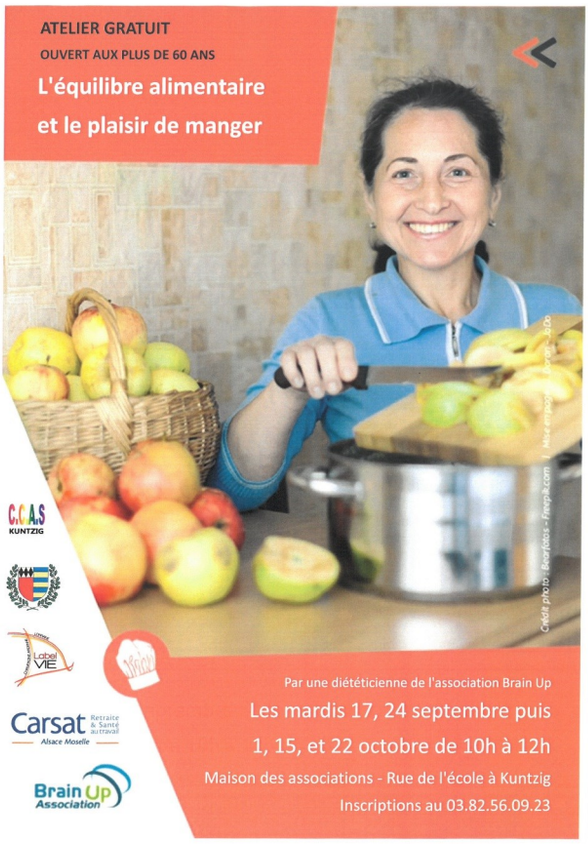

FORMATION SECOURISTE PSC1

L'AMIS (Antenne des moniteurs et instructeurs de secourisme) des sapeurs pompiers de Metz a formé dix-neuf Kuntzigeois aux gestes qui sauvent lors d'une formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) .

Une quarantaine de personnes a depuis 2017 suivi cette formation proposée, et en partie financée par le CCAS de Kuntzig.

LA REMISE DES DIPLÔMES

THÉÂTRE

La Cie « Les **SERIALS ACTEURS** » nous présentera le **vendredi 27 septembre 2019 à 20h30** au centre socio culturel une pièce de théâtre de Pierre Palmade. Entrée gratuite mais chapeau à la fin de la représentation.

Pour tout public à partir de 10 ans. Buvette proposée par le CCAS.

Synopsis:

Au bord d'une nationale au beau milieu de la nuit, Margot fait du stop...Claude fait aussi du stop. Le problème, c'est que ni l'une ni l'autre n'a l'intention de céder sa « première » place...il ne leur reste qu'à la partager !

Margot et Claude ne savent pas ce qu'elles vont trouver sur le chemin...des ennuis, sans doute; l'aventure en tout cas c'est certain!

Le CMJ

Cette année encore, le Conseil Municipal des Jeunes de Kuntzig a participé activement à la Fête du Village.
La 4ème journée du sport s'est déroulée le 29 juin 2019 au stade de foot, en partenariat avec l'association KTZ & Cie. Une belle journée sous le soleil, les participants ont pu profiter de plusieurs activités, baby foot humain, parcours du combattant, tir à la carabine, foot, glissades, balade en poneys; etc.
Le bénéfice de la journée servira à financer les projets du CMJ, notamment l'Escape prévu au 1er trimestre 2020.

L'association KTZ & Cie, après sa participation active à la Fête du Village, a décidé de soutenir le Conseil Municipal des Jeunes pour sa 4éme édition de la Journée du Sport.

En cette fin de saison, nous souhaitons de bonnes vacances à tou(te)s nos adhérent(e)s !

Pour la rentrée, ou dès que le centre socio-culturel sera disponible, nous vous proposerons une nouvelle activité en plus de la Zumba :

Ces ateliers écolos vous permettront d'apprendre à fabriquer vous-même des produits d'entretien, des produits d'hygiène, …

Plus de précision à la rentrée !

Sont déjà programmés pour la fin de cette année 2019

06/10/2019 : la « brocante » KTZ & Cie

24/11/2019 : notre traditionnelle « Bourse aux jouets et articles de puériculture »

A H B C

L'Association Horticole de la Bibiche et de la Canner devient « les Jardins de Kuntzig ».
Pour la belle saison qui arrive, les jardiniers bénévoles ont commencé les préparations qui s'imposaient : les parcelles du terrain, non louées et non cultivées cette année ont été labourées et seront recouvertes de fumier de cheval puis bâchées. Les jardiniers bénévoles ont également souhaité réorganiser cet espace; pour ce faire, les anciens mobiliers du terrain (abris de jardins, bacs suspendus…) ont été démontés et seront remplacés pour en faciliter l'accès et l'entretien par tous.

Cette année, les jardiniers pourront compter sur l'aide précieuse des abeilles ! En effet, l'association accueille un apiculteur et ses ruches.
Alors, si vous vous sentez l'âme verte et gourmande, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous accueillons tous les jardiniers, petits ou grands, confirmés ou débutants, parfois à poil ou à plumes !…mais toujours très motivés et volontaires !
lesjardinsdekuntzig@gmail.com
https://www.facebook.com/jardinsdekuntzig/

FORUM

Journée en Alsace le 10 novembre 2018

L'atelier Poterie profite désormais d'une installation autorisée par la Mairie dans la cour de l'ancienne école. Des cuissons ont déjà été faites et les membres de l'atelier apprécient en même temps la proximité de l'atelier et le travail à l'extérieur.

La mobilisation des Associations du village (CMJ- FORUM- JSK- KTZetCie- SEP) a permis de maintenir la fête traditionnelle du village le dimanche 5 mai malgré les travaux de la salle polyvalente, l'absence des forains et son déplacement à l'école primaire.

Le traditionnel défilé de chars a rappelé aux villageois cette journée ainsi que les fleurettes proposées au porte à porte.

Les enfants ont pu se défouler sur les structures gonflables installées dans la cour de l'ancienne école pendant que les parents profitaient d'une petite restauration.
Malgré la météo, les participants ont répondu nombreux à l'invitation.

Pour sa première année, le concours de la meilleure tarte au fromage a rencontré un franc succès.
A l'an prochain pour son déroulement dans des conditions plus adaptées.

Concours de la meilleure tarte au fromage :

1 er prix: 1 repas pour 2 personnes au Campanile de Yutz.

Mme Valérie BECKER.

2ème prix : 1 bouteille de champagne:

Mme Nathalie RICHARD.

3ème prix: 1 accessoire de cuisine:

Mme Carole HAUS SCHAEFFER.

Dimanche 16 Juin l'association SEPA simple a organisé des concerts gratuits au profit de la sclérose en plaques. Pour l'occasion une scène de 9 mètres de long a été installée sur la place des fêtes par la société A3 Sono d'Augny partenaire de cette manifestation. L'association « les cousins motards » a proposé tout au long de cet après- midi des baptêmes en moto pendant que divers groupes se produisaient sur scène:

TRIO ECHANGES (Jazz), MURLERHEÏM (Hard Rock), STARTER (Cover 70), TRIBUN (Rock français), NAWUI (Pop Rock).

La municipalité remercie vivement l'équipe d'animation des PEP 57 et les enfants du périscolaire pour la confection des panneaux peints à la main qui ont décoré le village lors des fêtes de Noël et de Pâques.

Félicitations pour cette belle initiative !

RETOUR EN IMAGES

DÉFILÉ DE ST. NICOLAS

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme chaque année, le premier samedi d'avril, à l'initiative des chasseurs, avec le soutien de la municipalité, des PEP57 et des associations du village, plus de quarante enfants et volontaires ont sillonné les abords du village pour effacer les traces d'incivilités de certains. Encore beaucoup de déchets ont été ramassés. Cette initiative est destinée à sensibiliser la population sur la préservation du cadre de vie, en cohérence avec le label villes et villages fleuris. La matinée s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité. A noter cette année une bonne participation des enfants, ils avaient relayé le message à l'école.

Pour la cinquième année consécutive, les riverains de la rue du vieux château se sont retrouvés autour d'un barbecue à l'occasion de la Fête des voisins. Invités par Dominique HINZY, l'organisateur, le Maire et son épouse ont partagé ce moment de convivialité avec les participants et ont apprécié l'amitié qui règne dans ce quartier. Rendez-vous l'année prochaine!

À L'HONNEUR.

Christophe HAFNER est passionné de marche et course à pieds. Il a déjà réalisé de belles performances:

- Semi-marathon de Thionville le 28 avril 2019.

(21 kms en 1h34)

- Marathon ING à Luxembourg le 01 Juin 2019, 16000 coureurs.

(42.195 kms en 3h52)

Cat. VET 2 non licencié a un club.

Il est également très actif au sein du club de marche de FORUM KUNTZIG « LES CROQ'SENTIERS » où il assure certaines responsabilités.

Félicitations!

Les Chenilles Processionnaires du chêne

Cette année encore, il y a beaucoup de chenilles sur la commune de Kuntzig. Elles se trouvent sur les nombreux chênes de la forêt. La plupart des arbres en lisière en sont envahis, il semble qu'il y en a plus que l'année dernière. Cet hiver particulièrement doux a favorisé la survie des chenilles. Il faudrait envisager un traitement à grande échelle, aérien, pour espérer réduire cette population. Rien n'est prévu à ce jour. Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année. En effet, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, vos arbres seront de nouveau infestés l'année suivante par des papillons provenant de plusieurs kilomètres. Il existe aussi une lutte biologique qui consiste à favoriser l'implantation des mésanges.

Quels risques pour l'homme et les animaux ?

Vous pouvez être en contact avec les poils urticants lors de vos balades aux abords de la forêt mais aussi si vous laissez votre linge sécher à l'extérieur.

Le principal risque concerne l'homme : la présence des chenilles dans les secteurs fréquentés provoque en effet des urtications et chez certaines personnes sensibles des réactions allergiques qui peuvent être sérieuses. Les chenilles portent de longs poils « d'ornementation » blancs et soyeux, qui leur donnent un reflet gris argenté à contre-jour.

Une observation attentive montre en outre l'existence de petites poches qui apparaissent à partir du troisième stade larvaire et qui sont situées sur la face dorsale des segments abdominaux. Au fond de ces poches, que la chenille peut ouvrir lorsqu'elle est inquiétée, se forment des milliers de poils microscopiques (100 à 250 microns), hérissés de barbilles comme des harpons. Seuls ces minuscules poils sont urticants. Ils contiennent dans un petit canal intérieur fermé une protéine urticante, la « thaumétopoéfine », qui est sécrétée par des glandes sous-épidermiques.

Ces poils très légers peuvent être emportés par le vent et se ficher dans la peau ou les muqueuses. Par frottement ils se cassent, la libération du venin provoquant des démangeaisons très vives. Le zones de transpiration et les muqueuses, naturellement humides, sont les plus touchées (bouche, aisselles, yeux, etc.).

Attention si vous voulez détruire un nid, en effet, lors des contacts directs avec les nids et les chenilles, ce sont des milliers de poils urticants qui peuvent entrer en action et provoquer des troubles graves (œdèmes, accidents oculaires, vertiges, etc.), nécessitant le recours à un médecin (prise de médicaments antihistaminiques). Si des animaux domestiques sont touchés (en particulier lorsque les cavités buccales ou rétiniennes sont atteintes), il est nécessaire de consulter un vétérinaire. Les risques d'urtications peuvent se prolonger toute l'année et au-delà. Les poils urticants conservent leurs propriétés d'autant plus longtemps qu'ils sont à l'abri de l'humidité, en particulier dans leurs « nids» tissés par les chenilles. Ces nids conservent leurs capacités urticantes plusieurs mois, voire 1 à 2 ans, c'est-à-dire bien après la disparition des dernières chenilles. Les animaux domestiques ou d'élevage sont aussi très sensibles aux poils urticants, notamment les chiens.

PACS

LECLERE Frédérique et FILARDO Salvatore
le 01/12/2018

KOMODZINSKI Muriel et SCHUSTER Eric
le 01/12/2018.

URFER Aurélie et CASTANOS Olivier
le 23/02/2019.

NAGAKAWA Yuki et MARCHAL Hugues
LE 06/05/2019.

NOCES D'OR

50 ANS DE MARIAGE

Marie-Louise et René BARDIN.
Le 21 Décembre 2018.

NAISSANCES

François DORVEAUX
né le 05 Novembre 2018.

Clovis FONKNECHTEN
né le 27 Décembre 2018.

Clément HENRY
né le 12 Janvier 2019.

Samuel DULIBAN
né le 23 Avril 2019.

DECES

BARTH Pierre le 12 Février 2019.

HENTZEN Sébastien le 16 Mars 2019.

MAKA Jacqueline née HERMES le 23 Mars 2019

SCHANG Robert le 03 Mai 2019.

LETERME Laurent le 07 Mai 2019.

ZELCH Simone née AUBURTIN le 23 Mai 2019.

LES DATES A RETENIR

Vendredi	27 SEPTEMBRE	Théâtre CCAS.
Dimanche	06 OCTOBRE	Brocante KTZ.
Samedi	12 OCTOBRE	Brioches de l'amitié.
Dimanche	13 OCTOBRE	Loto SEP à simple.
Dimanche	20 OCTOBRE	Repas des ainés.
Samedi	02 NOVEMBRE	Bal JSK.
Dimanche	10 NOVEMBRE	Marché terroir et artisanat FORUM.
Samedi	16 NOVEMBRE	Dîner spectacle SEP à simple.
Vendredi	22 NOVEMBRE	Théâtre CCAS.
Dimanche	24 NOVEMBRE	Bourse aux jouets KTZ.
Samedi	30 NOVEMBRE	Téléthon.